

Lyon, le 28 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**RÉACTION DE LA MÉTROPOLE DE LYON SUITE AUX ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Nous prenons acte des annonces du Président de la République. Face à la gravité de la situation sanitaire, le taux d'occupation des lits de réanimation, le nombre de régions concernées, l'augmentation importante du nombre quotidien de décès, les différentes mesures mises en place depuis septembre paraissent inefficaces.

Les équipes de la métropole qui sont en lien permanent avec l'ARS et les Hospices Civils de Lyon tiennent à rappeler que *« le taux d'occupation en réanimation au sein des HCL est de 89,5% actuellement, la situation est plus que préoccupante. Pour assurer tout notre soutien au personnel soignant, qui n'a pas eu de répit durant cette année difficile, la Métropole de Lyon a notamment décidé de lancer, conjointement avec les HCL et le Sytral, une campagne de communication, pour rappeler l'importance du respect des gestes barrières. Cette campagne sortira dès la fin de la semaine : il est de notre responsabilité à toutes et tous de soulager notre système de santé. »*

Les nouvelles mesures annoncées ce soir semblent nécessaires pour endiguer la pandémie et soulager notre système de santé. Elles seront un nouveau coup porté aux secteurs économiques les plus exposés. Le 14 octobre, le Président de la République s'est engagé à des mesures d'aides spécifiques pour les entreprises des secteurs les plus touchés. Cet engagement, nous veillerons à ce qu'il soit tenu.

Dans ce contexte sanitaire de grande urgence, nous avons un autre très grand sujet de préoccupation. La situation des plus démunis face à la Covid 19. Il convient de faire preuve de la plus grande vigilance vis-à-vis des plus précaires, premières victimes sanitaires et sociales de la COVID-19. Aujourd'hui, les associations engagées auprès des plus démunis, nous font remonter l'augmentation de situations particulières dramatiques. C'est la raison pour laquelle nous en appelons, une fois encore, à l'État pour qu'il prenne toute sa part pour organiser la mise à l'abri des personnes sans domicile. Nous réitérons, également, notre demande de mettre en place un RSA jeune. Bruno Bernard a déclaré *« Nous allons prendre de nouvelles mesures exceptionnelles et notamment d'accompagnement, auprès des associations œuvrant dans les champs de l'aide alimentaire, du paiement des loyers et de l'hébergement d'urgence. Les personnes en situation de précarité sur le territoire, quelle que soit leur situation, ne doivent pas être laissées de côté ; nous mettrons tout en place pour les accompagner au mieux, dans leur quotidien. »*

Contact presse Métropole de LyonAnaïs Mercier amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27 / 06 98 73 61 96